



Subvention pour le Certificat Énergétique Cantonal des Bâtiments Plus (CECB® Plus)

Cette subvention est allouée pour la réalisation d'une analyse CECB® Plus pour des biens immobiliers situés sur le territoire communal.

Montant de la subvention :

La commune participe à hauteur de CHF 500. – par certificat et par bâtiment.

Conditions d'octroi:

Pour bénéficier de la subvention il faut être inscrit en résidence principale à Crans VD ou pour les personnes morales avoir son siège sur la commune de Crans VD. Le bâtiment qui est l'objet de l'analyse CECB® Plus doit être situé sur le territoire de la commune de Crans VD.

L'éligibilité à cette subvention est conditionnée à l'octroi de la subvention cantonale pour la réalisation d'un Certificat Énergétique Cantonal des Bâtiments Plus (CECB® Plus).

Les conditions d'octroi de la subvention cantonale sont :

- Peuvent bénéficier de subventions les propriétaires de bâtiments construits avant 2000.
- L'auteur du CECB® Plus doit faire partie de la liste des experts certifiés par l'organisme CECB®.
- Le CECB® Plus doit être réalisé dans les règles de l'art, signé par l'expert certifié et publié sur la base CECB® (la version «Draft» n'est pas admise).
- Le rapport doit comprendre, en plus de l'état initial, au minimum deux variantes dont l'une présente une rénovation complète du bâtiment.
- La subvention ne peut pas dépasser le coût effectif du CECB® Plus.
- Les mises à jour d'un CECB® Plus existant ne sont pas subventionnées.
- Le CECB® Plus ne peut pas être subventionné en cas d'obligations légales.
- L'offre de l'expert certifié doit comprendre 1h minimum de conseils à la restitution du rapport au propriétaire.
- Dans le cas de numéros EGID multiples ou dans le cas de bâtiments identiques, la subvention peut être limitée.

Au vu de ce qui précède le/la bénéficiaire doit fournir la décision finale du canton de versement de la subvention pour la réalisation d'un CECB® Plus.

Le/la bénéficiaire s'engage à fournir tous les documents nécessaires listé ci-après.

Cette subvention s'applique uniquement aux bâtiments construits avant 2000.

Limitation:

La subvention ne peut dépasser le coût effectif du CECB® Plus (subvention comprenant celle du canton et de la commune).

Montant total annuel de la subvention :

CHF 25'000.—; une fois ce montant atteint, il n'est plus possible d'obtenir la subvention.

Il est possible de « réserver » le montant de la subvention communale, pour autant que le solde disponible le permette, sur la base de la validation initiale du canton et sa promesse de contribution financière. Les délais de réalisations sont identiques à ceux du canton.

Délai entre les demandes :

Les mises à jour d'un CECB® Plus existant ne sont pas subventionnées

Documents à fournir :

- Formulaire de demande de subvention daté et signé ;
- Facture du CECB® Plus;
- Preuve de paiement de la facture CECB® Plus ;
- Copie de la décision finale d'octroi de la subvention cantonale émise par la direction de l'énergie et de l'environnement (DGE – DIREN) du Canton de Vaud;
- Une copie du rapport après CECB® Plus.



Demande de subvention pour la réalisation d'un CECB® Plus

	Nom		Prénom	
Requérant/e	Adresse		NPA/Lieu	
	Date de naissance			
	Téléphone		E-mail	
SI	Société			
Expert CECB® Plus	Adresse		NPA/Lieu	
	Nom contact		Prénom contact	
Exp	Téléphone		E-mail	
Bâtiment	Bâtiment faisant l'objet de la demande de subvention (informations disponible sur : https://www.geo.vd.ch)			
	Parcelle No	ECA No		Année de construction
	Adresse		NPA/Lieu	
IBAN	Nom du titulaire			
	Nom banque / CCP			
	N° Compte / IBAN			
Demande de	Demande de réservation		Demande de versement finale	
			Coût du CECB® Plus (TVA incluse) CHF	
	Montant de la promesse de subvention accordée par le Canton pour le CECB® Plus		Montant de la subvention finale accordée par le Canton pour le CECB® Plus	
I	CHF		CHF	
Par ma signature, je m'engage à respecter les conditions d'octroi figurant au dos et certifie que tous les renseignements et documents fournis sont exacts et complets.				
Date Signature				
Formulaire à retourner à : Commune de Cran Greffe – demande				ntions

Rue du Grand Pré 25

1299 Crans